

Intitulé du Groupe de Travail : « Métrologie » (METRO)

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du travail et de la consommation.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire. Ses avis sont rendus publics.

■ **Rôle et missions :**

Le rôle de ce groupe de travail (GT) est d'évaluer les méthodes de mesure disponibles afin de recommander la ou les méthodes les plus appropriées pour la mesure des concentrations dans l'air aux fins de comparaison à des valeurs de référence élaborées par le comité d'experts spécialisé (CES) « Valeurs sanitaires de référence » de l'Anses : majoritairement des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) et plus occasionnellement des valeurs guides de qualité d'air intérieur (VGAI) à destination de la population générale.

Ainsi les missions de ce GT consistent à :

- Recenser les différents protocoles de mesure du polluant dans l'air ;
- Identifier les différentes méthodes disponibles ;
- Évaluer les différentes méthodes : comparaison des méthodes au regard des différentes données de validation et de la faisabilité technique ;
- Se positionner sur une ou des méthodes à recommander à des fins de comparaison avec les valeurs de référence établies à la fois pour le domaine de l'air intérieur et le domaine de l'air des lieux de travail (respectivement VGAI et VLEP) ;
- Émettre des préconisations sur la stratégie d'échantillonnage ;
- Rédiger un rapport de synthèse argumentant les choix et les recommandations du GT ;
- Répondre ponctuellement à des sollicitations de l'Anses sur des questions en lien avec la thématique du GT.

Le travail du GT s'appuiera sur la démarche d'évaluation commune des méthodes de mesure des polluants dans l'air au regard des valeurs de référence.

Par ailleurs, des réflexions plus larges pourront être menées sur les expositions dans les environnements intérieurs et professionnels, induites par exemple par des retombées atmosphériques de certaines substances : poussières sédimentées, contamination surfacique... .

Il pourra également être amené :

- à commenter et/ou contribuer à des documents d'expertise discutés au niveau européen sur les questions en lien avec l'évaluation des méthodes de mesure des concentrations dans l'air aux fins de comparaison aux VLEP.
- à réaliser l'évaluation des méthodes de mesure dans le cadre de directives européennes établissant des VLEP en vue de leur transposition dans le droit français.

■ **Composition et fonctionnement du GT :**

Les membres du GT « Métrologie » sont nommés *intuitu personae* par le directeur général pour une période de 3 ans.

Idéalement, ce GT sera composé d'une quinzaine de membres dont un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) désigné(e)(s) parmi ses membres.

Il sera rattaché aux CES « Valeurs sanitaires de référence » et « Evaluation des risques liés aux milieux aériens ».

Le groupe de travail « Métrologie » se réunira une journée tous les deux mois en séance plénière au cours de laquelle les experts des différents domaines auront à contribuer à des discussions collectives.

Outre la présence à ces réunions plénières, les experts seront amenés à fournir un travail personnel de lecture, de commentaires de documents, d'analyse critique des rapports, voire de rédaction quand ils sont nommés rapporteurs pour une substance. Ils pourront éventuellement être sollicités pour participer à des conférences téléphoniques voire à des réunions de groupes d'experts de l'agence ou européens en fonction des dossiers traités. La contribution attendue aux travaux d'expertise collective est ainsi estimée à 1,5 journées par mois. Pour cela, une participation assidue en réunion est attendue.

Par cet appel, l'Anses recherche des experts compétents dans le domaine de l'expologie, de la métrologie atmosphérique dans l'air intérieur, l'air ambiant, l'air des lieux de travail, du prélèvement et de l'échantillonnage atmosphérique, de la chimie analytique, des analyses en laboratoires.